La gazette des Capellorémyens Septembre 2015

Noces de platine (70 ans) pour Lucien et Lucienne Tollet



Mr et Mme Tollet se sont mariés à la mairie de La Chapelle Saint Rémy le 18 août 1945. Ils se sont connus à la ferme du Grand Brio, ils l'exploiteront jusqu'à leur retraite en 1982.

De leur union, trois enfants voient le jour : Bernard, Lucette et René.

Le couple a renouvelé ses vœux devant la famille et les amis le samedi 17 aout.

Félicitations aux mariés.



Concours de fleurissement 2015

La commission fleurissement tient à remercier tous les participants du concours. Les maisons et les exploitations inscrites sont toujours pleines de belles fleurs! Le jury a délibéré le 20 août dernier et nous sommes heureux de vous donner le palmarès :



Maisons fleuries

1er : Mme Dubreu,

2ème: Mr et Mme Rousseau

3ème: Mr et Mme Monchâtre et leur fille avec

un prix spécial d'encouragement.



Fermes fleuries

1er : à Mr et Mme Potier 2ème:Mr et Mme Cabaret Evelyne 3ème:Mr et Mme Cabaret Christine.

Hors concours : Mme Fouquet, Mr et Mme Jarrier Raymond La remise des prix se fera en début d'année prochaine.

L'association d'aide à domicile ADMR de La Ferté Bernard

vous propose:

- Aide aux familles.
- Aide aux personnes âgées.
- Aide aux personnes en situation de handicap.
- Aide à la vie quotidienne : ménage, repassage, garde d'enfant.
- Téléassistance à domicile ou mobile.



La maison des services : « Perche Sarthois »

Place Cardinal Dubois 72120 Saint Calais

02-43-35-99-58



Ouverture:

Lundi et vendredi: 9h00-13h

Mardi: 14h00-16h30

Jeudi: 9h00-13h00 / 14h00-16h30

Fermeture le mercredi

Email: info.fede72@admr.org <u>Site internet</u>: http://www.admr72.com

Permanences de vos conseillers départementaux

Marie-Thérèse Leroux vous reçoit avec ou sans rdv

- Le 1er mercredi du mois entre 10h30 et 12h à la mairie de Tuffé
- Sur rdv en appelant le 02 43 54 70 32

Jean-Carles Grelier vous reçoit sur ou sans rdv

- Le 3éme samedi du mois entre 10h et 11h30 dans une commune du canton.
- Les autres samedis matin entre 9h30 et 11h30 (hors vacances scolaires) à l'annexe de la mairie, 50 rue d'Huisne à la Ferté Bernard.
- Sur rdv en appelant le 02 43 71 24 10

L'Huisne Sarthoise

Le site internet de l'Huisne Sarthoise est de nouveau accessible depuis le 1 er septembre, après une refonte complète.

Vous pourrez y trouver la présentation de la communauté de commune, ses compétences, des renseignements pratiques sur des démarches diverses et variées. Ainsi que les actualités des nos communes, les loisirs, les évènements culturels, etc...

http://huisne-sarthoise.com

Site internet de la commune

Actuellement, le site internet de la commune est en travaux et en cours de transformation. Nous sommes désolés des désagréments occasionnés par cette période de maintenance. Un nouveau site internet est en cours de réalisation, il verra le jour dans les semaines à venir... Site en cours de maintenance La commission communication

Travaux d'assainissement, rue des Lilas :

Les travaux d'assainissement prévus sur la rue des Lilas débuteront le 28 septembre (Du 61 vers la mairie). Ils dureront 3 à 4 semaines. Les canalisations qui sont à changer sont anciennes donc, par sécurité, les ouvriers travailleront avec des tenues adaptées.

Pendant ce temps, les piétons pourront emprunter la rue des Lilas mais la circulation y sera interdite.

Nous remercions à l'avance de votre compréhension et de votre patience. Cordialement, La Municipalité.





Concours de pétanque organisé par l'amicale des boulistes le samedi 5 septembre.



AVIS AUX HABITANTS DE LA CHAPELLE ST REMY

Afin de sensibiliser les jeunes ados de La Chapelle st Rémy, nous procèderons au désencombrement de ferraille (type machine à laver, sèche-linge, lave-vaisselle et frigidaire) etc......
Nous contacter aux numéros

LE CHEVALIER Déborah :

06.72.74.41.88 LISSY Catherine : 06.27.06.51.89



Début de passage chez vous : le samedi 10 octobre 2015 à partir de 9h DEBORAH et CATHERINE

Manifestations à venir :

10 octobre - L'île des enfants Repas dansant /Salle polyvalente 20h Réservations 06 76 05 24 74

23 octobre - Comité des fêtes Loto Salle polyvalente 20h

07 novembre -Comité des fêtes

Bourses aux jouets

Salle polyvalente

Trois églises à découvrir Le dimanche 13 septembre

Proposé par la communauté de communes de l'Huisne Sarthoise en partenariat avec le pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois. Le circuit des trois églises sera l'occasion de découvrir les secrets des églises de Sceaux sur Huisne, Boessé le Sec et Villaines la Gonais en compagnie d'un guide conférencier.

Gratuit.

Rendez-vous le dimanche 13 septembre à 14h30 devant l'église de Sceaux-sur-Huisne.
Durée : environ 3 heures.
Déplacements en voiture particulière.
Inscriptions recommandées auprès du Pays du Perche Sarthois au 02.43.60.72.77

TIARE PACIFICA

Cours de Tamure Pacifique, Tahitien, Moderne, Afro et Oriental Le mercredi

5/6 ans: 14h à 14h45 7/10ans: 14h45 à 16h

Le vendredi :Collège et plus: 18h30 à 20h30

Reprise des cours le mercredi 9 Le vendredi 11 septembre

Pour tous renseignements::06.51.68.76.88

ZUMBA

Avec l'association « Bougé, Bougé » Reprise des cours le mercredi 9 septembre à 19h30

Nouveau

ouverture d'un cours pour les 6 à 11 ans le mercredi de 18h à 18h45 <u>1er cours gratuit</u>

Pour tous renseignements:0616756953

Rappel sur l'espace de tri de la salle des fêtes :

Nous rappelons que cet espace n'est pas une déchetterie, il est formellement interdit d'y déposer des déchets au pied des conteneurs.

DEFIBRILLATEUR SUR LA COMMUNE

Un défibrillateur sous coque est installé en extérieur sur le mur derrière la mairie



Ouverture d'une nouvelle classe à l'école Henri Matisse :

Une cinquième classe a été ouverte à la rentrée de septembre, elle s'est installée dans les locaux de l'accueil périscolaire, ce dernier a été transféré dans la salle de motricité. Cette classe accueille des élèves de CP et CE1. Un nouveau professeur des école est donc arrivé, il s'agit de Mme Céline VERITE.

Fermeture mairie:

La mairie et l'agence postale seront fermées toute la journée le vendredi 9 octobre 2015.







Stationnement sur les trottoirs rue des Lilas :

Nous rappelons que les trottoirs sont réservés à la circulation des piétons et ne doivent en aucun cas servir de parking. Les piétons, les personnes à mobilité réduite ainsi que les parents munis de poussette doivent pouvoir circuler sur les trottoirs sans gêne.

Festival champêtre de L'ACCR le samedi 5 Septembre :



La municipalité remercie la scierie Hardy pour le don de bois effectué auprès des animateurs de l'accueil périscolaire et des TAP.